

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 MARS 2024

Le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures quarante-neuf minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers municipaux présents : 8

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 15 Mars 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET		Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	
	Sophie RIVALLEAU	

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Adrien MILLET a donné procuration à M. Fabrice DURAND
- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD
- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Christophe POTET
- M. Fabrice ADAMO a donné procuration à M. Jean-Claude LAURANTIN

Secrétaire : **Mme Sophie RIVALLEAU a été nommée secrétaire de séance.**

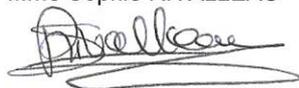
D- 20240010 - ACQUISITION DE PARCELLES

De façon à intégrer « le Calvaire » dans une propriété communale, il est proposé d'acquérir les parcelles 143 E 1128 et 143 E 1129 sises rue de la Croix des Jumeaux VELUCHE pour 0.76 € le m², pour un total de 77 m², soit 58,52 €, appartenant aux héritiers de Madame Madeleine AYRAULT.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal DECIDE :

- D'APPROUVER l'acquisition des parcelles 143 E 1128 et 143 E 1129 d'une surface totale de 77 m², situées rue de la Croix des Jumeaux VELUCHE pour 0.76 € le m², pour un total de 77 m², soit 58,52 €, appartenant aux héritiers de Madame AYRAULT Madeleine,
- De CHARGER Me Yann GUERID, notaire à Saint-Loup-Lamairé, de la rédaction de l'acte,
- D'AUTORISER M. Le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes préalables et consécutifs à cette acquisition.

La Secrétaire de Séance
Mme Sophie RIVALLEAU



Au registre sont les signatures.
Fait et Délibéré en Mairie
Pour copie conforme

Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20240322-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-03-2024

Publication le : 22-03-2024

